

Les Chemins de
l'Enfance

Espaces de
vie enfantine

CONCEPT PÉDAGOGIQUE

Riaz, le 1 mai 2026

Table des matières

| | | |
|--------|--|----|
| 1. | Introduction | 3 |
| 2. | Missions | 4 |
| 2.1. | Conciliation de la vie familiale et professionnelle (une mission d'utilité publique) | 4 |
| 2.2. | Soutien au développement des enfants | 4 |
| 2.3. | Collaboration avec les familles | 4 |
| 3. | Approche éducative | 5 |
| 3.1. | Valeurs institutionnelles | 5 |
| 3.2. | Le système de référence | 6 |
| 3.3. | Communication avec les enfants | 6 |
| 3.4. | Rituels et sécurité affective | 7 |
| 3.5. | Autonomie | 7 |
| 4. | Rythme quotidien | 8 |
| 4.1. | Accueils et départs | 8 |
| 4.2. | Le repos : sieste et temps calme | 8 |
| 4.3. | Les repas | 9 |
| 4.4. | Les moments de soins corporels | 10 |
| 4.5. | Activités éducatives | 10 |
| 4.5.1. | Jeu libre et structuré | 11 |
| 4.5.2. | Activités semi-dirigées (Structurées) | 11 |
| 4.5.3. | Sorties et activités extérieures | 11 |
| 4.6. | Les transitions | 12 |
| 5. | Accompagnement de l'enfant et de sa famille | 13 |
| 5.1. | Adaptation progressive et accueil sécurisé | 13 |
| 5.1.1. | Premier entretien : construire un partenariat avec les parents | 13 |
| 5.1.2. | L'adaptation de l'enfant dans le groupe de vie : un accompagnement progressif | 13 |
| 5.1.3. | Un environnement de confiance pour une intégration harmonieuse | 14 |
| 5.2. | Collaboration avec les familles | 14 |
| 5.3. | Suivi et bilan | 15 |
| 6. | Fonctionnement professionnel et organisation de l'équipe | 16 |
| 6.1. | Posture professionnelle | 16 |
| 6.2. | Outils d'observations et de suivi | 16 |
| 6.3. | Temps hors présence d'enfant | 17 |
| 6.4. | Colloque | 17 |
| 6.5. | Travail en réseau | 18 |
| 6.6. | Formation continue | 18 |
| 7. | Conclusion | 20 |
| | Références | 21 |

1. Introduction

Depuis sa fondation en mai 2009, l'association les Chemins de l'enfance s'engage à fournir un environnement d'apprentissage sécurisant, stimulant et bienveillant pour les enfants et leurs familles. Sa mission poursuit deux objectifs principaux : soutenir le développement et l'épanouissement de chaque enfant dans le respect de son rythme, et contribuer à la conciliation de la vie familiale et professionnelle des parents.

Ce concept pédagogique reflète les valeurs institutionnelles et guide les interactions quotidiennes au sein des espaces de vie enfantine. Il évolue de manière continue, en lien avec les réflexions menées avec l'équipe éducative, afin de s'ajuster aux besoins des enfants et aux dynamiques des groupes. Il formalise les pratiques éducatives et explicite les principes fondamentaux qui orientent l'accompagnement de chaque enfant dans son parcours.

Il s'adresse principalement aux membres de l'équipe éducative, aux parents ainsi qu'à tout partenaire souhaitant comprendre l'approche développée au sein des Chemins de l'enfance. Sa structure se compose de plusieurs sections présentant les axes essentiels du fonctionnement : l'approche éducative, le rythme quotidien et les activités, l'accompagnement des enfants et des familles, ainsi que le rôle du personnel éducatif et les outils de travail.

Ce document définit les principes éducatifs et organisationnels qui structurent le fonctionnement institutionnel. Il ne vise pas à décrire de manière exhaustive l'ensemble des modalités du quotidien, celles-ci étant amenées à évoluer en fonction des réalités de terrain, de l'âge des enfants et des observations réalisées par le personnel éducatif.

Il constitue un cadre commun pour l'ensemble des espaces de vie enfantine des Chemins de l'enfance. Sa mise en œuvre tient toutefois compte des réalités propres à chaque site, à chaque groupe de vie et aux enfants accueillis. Il garantit une cohérence institutionnelle tout en laissant au personnel éducatif la souplesse nécessaire pour ajuster ses pratiques en fonction des locaux, de l'environnement et des besoins observés.

2. Missions

Les missions des espaces de vie infantile Les Chemins de l'enfance s'articulent autour de plusieurs axes principaux : la conciliation de la vie familiale et professionnelle, le bien-être et le soutien au développement des enfants, ainsi que la collaboration avec les familles. Ces missions visent à créer un environnement propice au développement des enfants tout en soutenant les parents dans leur rôle.

2.1. Conciliation de la vie familiale et professionnelle (une mission d'utilité publique)

La première mission de l'espace de vie Les Chemins de l'enfance est de permettre aux parents de concilier vie familiale et professionnelle, un enjeu essentiel pour leur bien-être. En offrant un cadre fiable, sécurisant et stable pour les enfants, cette approche permet aux parents de gérer plus sereinement leurs responsabilités professionnelles. Ainsi, notre mission s'inscrit dans une démarche d'utilité publique, affirmant notre engagement auprès des familles et de la collectivité.

2.2. Soutien au développement des enfants

La structure veille à offrir aux enfants un environnement de vie favorisant leur développement, leur curiosité, leurs interactions sociales ainsi que la construction progressive de leur confiance en eux. L'organisation du quotidien et les activités proposées sont pensées de manière à répondre aux besoins des enfants, en proposant des expériences variées, ludiques et créatives favorisant les échanges avec leurs pairs.

L'équipe éducative, composée de professionnels, veille à concilier les besoins individuels et les dynamiques collectives, en tenant compte des spécificités et des rythmes de chacun, tout en s'adaptant aux réalités du groupe pour offrir un accompagnement équilibré.

2.3. Collaboration avec les familles

L'équipe éducative et la direction veillent à instaurer un espace d'échanges, d'écoute et de collaboration avec les familles, ainsi qu'une communication ouverte et transparente, favorisant un lien de confiance avec celles-ci. Une collaboration étroite est essentielle pour assurer le bien-être et le développement de chaque enfant. Cette coopération permet de mieux comprendre les besoins de chaque enfant et de connaître les réalités familiales, ce qui aide le personnel éducatif à adapter son accompagnement pour prendre en compte les besoins spécifiques de chacun.

3. Approche éducative

L'approche éducative des espaces de vie infantine Les Chemins de l'enfance s'appuie sur différentes références issues de la pédagogie de la petite enfance. Elle ne repose pas sur l'application d'une méthode unique, mais s'inspire de plusieurs courants reconnus qui placent au centre le développement global de l'enfant, la qualité de la relation éducative et l'importance de l'environnement dans les apprentissages.

Les pratiques mises en œuvre au sein de la structure s'inspirent notamment des travaux de Nicole Malenfant¹, qui souligne l'importance de la sécurité affective et des repères stables dans l'accueil collectif des jeunes enfants, ainsi que des réflexions de Christine Schuhl² sur la posture professionnelle et la qualité des interactions avec l'enfant dans le quotidien.

Ces différentes références pédagogiques orientent la réflexion de l'équipe éducative et contribuent à structurer les pratiques professionnelles au quotidien. Elles se traduisent concrètement dans l'organisation de la vie du groupe, dans la posture des professionnels et dans l'attention portée aux besoins individuels et collectifs des enfants.

3.1. Valeurs institutionnelles

Au sein des espaces de vie infantine les Chemins de l'enfance, nos valeurs institutionnelles guident notre approche et notre fonctionnement. Nous nous engageons à promouvoir des principes fondamentaux qui orientent nos actions et nos interactions avec les enfants, les familles, et entre collègues. Ces valeurs incluent la communication, la collaboration et la cohésion.

Communication : Nous sommes convaincus que la communication est essentielle pour établir un climat de confiance et de respect. Cela implique non seulement des échanges entre les membres de notre équipe, mais aussi avec les enfants leurs familles et les réseaux professionnels. Nous favorisons des interactions où chacun peut s'exprimer librement, contribuant ainsi à un environnement d'apprentissage enrichissant.

Collaboration : Le travail d'équipe est au cœur de notre approche éducative. La collaboration entre les membres du personnel éducatif est cruciale pour garantir la continuité et la qualité des actions menées auprès des enfants. Chaque professionnel apporte ses compétences et ses observations afin d'enrichir les pratiques éducatives, en veillant à ce que chaque enfant bénéficie d'un accompagnement cohérent et harmonieux.

Cette collaboration ne se limite pas à l'équipe interne : nous engageons également les familles dans ce processus. En travaillant en étroite collaboration avec les parents, nous créons un environnement où les besoins spécifiques des enfants sont pris en compte de manière plus précise. Cette coopération active entre la structure et les familles permet de renforcer la compréhension mutuelle, facilitant ainsi une adaptation plus fine des pratiques éducatives aux réalités familiales et aux dynamiques de chaque enfant.

Cohésion : La cohésion au sein de notre équipe éducative est un pilier fondamental pour garantir un cadre stable et sécurisant aux enfants. En travaillant main dans la main, nous partageons non seulement des valeurs communes, mais aussi une vision collective de l'accompagnement des enfants. Cette solidarité entre les membres du personnel renforce notre capacité à réagir de manière cohérente face aux situations quotidiennes, à soutenir les enfants de façon uniforme, et à maintenir une atmosphère sereine et bienveillante.

Une équipe soudée permet également de mieux faire face aux défis du quotidien et d'adapter ses pratiques à l'évolution du développement des enfants et aux réalités familiales. Nous valorisons la diversité des points de vue et des compétences, qui, combinés, enrichissent nos pratiques et notre capacité à offrir un environnement où chaque enfant peut s'épanouir en toute confiance. Cette cohésion, fondée sur la confiance mutuelle, l'entraide et le respect, est essentielle pour créer un espace éducatif harmonieux et résilient.

¹ Malenfant, N. (2016). *Le petit enfant au quotidien*. De Boeck Supérieur.

² Schuhl, C. (2012). *Vivre en crèche : remédier aux douces violences*.

Ces valeurs sont reprises tout au long du présent concept pédagogique et se traduisent concrètement dans notre pratique quotidienne et nos interactions. En intégrant ces principes dans notre approche, nous aspirons à créer un cadre propice à l'épanouissement personnel et social des enfants, tout en soutenant les familles dans leur rôle parental. Cela permet également un cadre équitable, stable, prévisible et sécurisant pour chacun.

3.2. Le système de référence

Chaque enfant accueilli au sein de la structure bénéficie d'un adulte référent. Ce dispositif vise à offrir à l'enfant et à sa famille un repère identifiable au sein de la collectivité, tout en s'inscrivant dans une dynamique de travail d'équipe.

Durant la période d'adaptation, le référent joue un rôle plus marqué. Il accompagne les premiers temps d'intégration, soutient la création du lien avec l'enfant et participe à l'instauration d'un climat de confiance avec la famille. Cette présence renforcée permet de sécuriser la transition entre le cadre familial et la vie en collectivité.

Au-delà de cette phase initiale, le référent assure un rôle de coordination dans le suivi de l'enfant. Il centralise les observations lorsque cela est nécessaire, notamment dans le cadre d'un bilan ou d'une réflexion spécifique, et contribue à leur analyse en collaboration avec l'équipe éducative. Il veille ainsi à maintenir une continuité et une cohérence dans les informations relatives au développement et au bien-être de l'enfant.

Dans le quotidien, l'ensemble de l'équipe éducative accompagne tous les enfants du groupe sans distinction. Chaque professionnel est responsable du bien-être des enfants présents et demeure interlocuteur des parents pour les échanges courants. Le système de référence ne crée donc pas de relation exclusive, mais constitue un outil organisationnel favorisant la cohérence du suivi.

3.3. Communication avec les enfants

La communication est au cœur de notre approche éducative. Nous valorisons tant la communication verbale que non verbale, qui jouent un rôle crucial dans le développement des compétences des enfants. Les gestes, expressions faciales et signes aident les enfants à comprendre et à exprimer leurs émotions. En utilisant des pictogrammes et des supports visuels, nous facilitons la compréhension des consignes et des routines, renforçant ainsi leur confiance en leur capacité à interagir avec leur environnement.

Dans la pratique quotidienne, le personnel éducatif veille à se mettre à hauteur d'enfant, à établir un contact visuel et à verbaliser les actions réalisées. Ils prennent le temps d'écouter, de reformuler et de nommer les émotions exprimées ou observées, afin de soutenir l'enfant dans la compréhension de ses ressentis et dans l'apprentissage du langage.

« Le personnel éducatif veille à avoir une clarté dans sa communication, ce qui aide et encourage l'enfant à prendre conscience des besoins des autres. Ainsi le personnel sollicite le développement de l'empathie chez l'enfant en le rendant conscient du monde qui l'entoure. En prenant le temps d'expliquer ses attentes, l'équipe démontre son attention et sa disponibilité aux enfants du groupe. La clarté de la communication donne aussi l'occasion à l'enfant d'exprimer ses opinions, ses émotions. Prendre le temps d'écouter l'enfant permet à l'adulte de mieux comprendre ses réactions et de réajuster son intervention au besoin. »³

Le personnel éducatif est formé par l'association Signons Ensemble, spécialisée dans l'enseignement de la langue des signes pour les jeunes enfants. Grâce à cette formation, ils utilisent des signes pour des mots courants comme "manger", "dormir" ou "jouer", accompagnés d'expressions faciales et de gestes qui transmettent des émotions et des intentions. Ces signes sont utilisés en complément du langage oral et visent à soutenir la compréhension, notamment chez les enfants dont le langage verbal est encore en développement. Cette pratique favorise

³ Sonia Cloutier (2012), l'étayage agir comme guide pour soutenir l'autonomie, Presses de l'Université du Québec, p.20-21

l'autonomie dans la communication et renforce la qualité du lien entre l'enfant et l'adulte. Elle permet aux enfants de verbaliser leurs besoins, réduit la frustration et facilite la coopération.

3.4. Rituels et sécurité affective

Les rituels et les repères sont fondamentaux pour le développement et le bien-être des enfants. La sécurité affective repose sur la prévisibilité et la stabilité des routines, permettant à l'enfant de se sentir en confiance dans son environnement. Les rituels quotidiens, tels que les horaires réguliers pour les repas, les siestes et les activités, jouent un rôle crucial dans l'établissement d'un sentiment de sécurité affective. « Ils répondent à des besoins fondamentaux et sont nécessaires au bien-être affectif des enfants. Ils aident les enfants à anticiper les événements de la journée, réduisant ainsi l'anxiété et favorisant un sentiment de sécurité à la construction de la confiance en soi. »⁴ Par exemple, un rituel de retour au calme avant la sieste permet aux enfants de se préparer mentalement à cette transition, créant ainsi un cadre rassurant.

Les repères, qu'ils soient visuels ou verbaux, apportent une orientation supplémentaire aux enfants pendant les moments de transition. Des outils comme le Time Timer, qui montre visuellement le temps restant pour chaque activité, aident les enfants à comprendre combien de temps ils ont avant de passer à l'activité suivante. Ces outils ne visent pas à rigidifier la journée, mais à soutenir la compréhension et l'autonomie progressive de l'enfant. Ils sont adaptés à l'âge et aux besoins du groupe, dans une logique de souplesse et d'observation. En personnalisant ces repères en fonction des besoins individuels des enfants, nous leur offrons l'opportunité de s'adapter plus facilement à leur environnement.

3.5. Autonomie

L'autonomie est un aspect fondamental du développement de l'enfant, qui lui permet de se préparer à affronter les défis futurs et à s'intégrer progressivement dans le monde qui l'entoure. Au sein de la structure, l'autonomie est soutenue dès le plus jeune âge à travers les gestes du quotidien, les choix proposés et la participation active de l'enfant à la vie du groupe. L'adulte accompagne l'enfant en favorisant le « faire avec » plutôt que le « faire à sa place », soutenant ainsi la confiance en soi et la capacité à prendre des décisions. « Il est important que l'enfant ait différentes occasions de relever des défis et de se sentir valorisé. En favorisant le développement de la confiance en soi et l'estime de soi, on permet à l'enfant de s'accomplir. »⁵

En offrant aux enfants des occasions de prendre des décisions et de faire des choix, nous leur permettons de développer leur confiance en eux ainsi que leur capacité à résoudre des problèmes de manière indépendante. Le personnel éducatif veille également à permettre aux enfants d'exprimer leurs préférences, leurs idées et leurs besoins dans le quotidien du groupe. Dans la mesure de leur âge et de leurs capacités, les enfants peuvent participer à certains choix de la vie quotidienne, ce qui favorise leur autonomie et leur implication dans la vie du groupe. Cette autonomie contribue à l'acquisition de compétences sociales telles que la coopération et l'initiative, tout en renforçant l'estime de soi de l'enfant. Le fait de pouvoir faire des choix et d'être entendu dans le groupe lui permet également de percevoir que son avis a de la valeur, participant ainsi au développement d'un premier sentiment d'appartenance au groupe. Elle les prépare enfin aux étapes suivantes de leur parcours, qu'il s'agisse de l'entrée à l'école ou d'autres transitions importantes.

L'autonomie se soutient également à travers l'environnement proposé aux enfants. Nous aménageons des espaces adaptés, avec des matériaux variés et accessibles, afin de permettre aux enfants d'explorer à leur propre rythme. Ces aménagements les invitent à s'engager activement dans des activités correspondant à leurs centres d'intérêt, favorisant ainsi leur curiosité naturelle et leur envie d'apprendre.

⁴ Nicole Malenfant (2016), *Le petit enfant au quotidien*, De Boeck Supérieur, p. 29

⁵ Sonia Cloutier (2012), *op. cit.*, p.30

4. Rythme quotidien

4.1. Accueils et départs

L'accueil des enfants le matin et le retour en fin de journée sont des moments essentiels dans notre fonctionnement quotidien. Ils constituent des temps de transition importants pour l'enfant, entre le cadre familial et la vie en collectivité. Nous veillons à ce que l'espace soit accueillant et chaleureux, favorisant un climat de confiance dès l'arrivée des enfants. Cela leur permet de se sentir en sécurité et prêts à s'engager dans la journée.

Le matin, un accueil commun entre les groupes est proposé en début de journée, jusqu'à la mise en place progressive des groupes de vie. Il permet de créer un moment partagé favorisant les interactions et la cohésion au sein de la structure. Ce temps offre aux enfants l'opportunité de rencontrer leurs pairs dans un cadre sécurisant et aux professionnels d'assurer une continuité dans l'accompagnement. Nous invitons les parents à accompagner les enfants dans le groupe de vie afin de renforcer le lien entre la structure et la famille. Ce moment d'échange est précieux pour recueillir des informations sur les besoins et le bien-être des enfants, et nous nous efforçons d'être disponibles tant pour les parents que pour les enfants. Cela contribue à créer une atmosphère conviviale et collaborative. « Le professionnel inclut dans la conversation l'enfant ce qui est une façon de témoigner du respect à son égard. »⁶

Pour les enfants, les moments d'accueil et de retour se traduisent souvent par des temps de jeu libre, où ils peuvent explorer et interagir avec leurs camarades dans un environnement sécurisant.

En fin de journée, lorsque le nombre d'enfants diminue, des fermetures en commun sont mises en place, adaptées aux dynamiques de chaque groupe de vie et au déroulement de la journée.

Les départs donnent lieu à des temps de transmission avec les familles, qui peuvent se dérouler dans différents espaces en fonction de l'organisation et du moment de la journée. Les professionnels partagent les éléments significatifs concernant l'enfant, dans un souci de transparence et de continuité entre la structure et le milieu familial. Les modalités de ces échanges s'adaptent aux besoins de l'enfant, à son âge ainsi qu'aux situations vécues durant la journée, dans le respect du cadre professionnel et du bon déroulement de la vie du groupe.

Il est demandé aux parents d'entrer dans le groupe de vie afin de favoriser un contact direct avec les professionnels et de permettre à l'enfant de vivre ce moment de transition de manière sereine. Lorsque cela est possible, l'enfant est associé à ces échanges, contribuant ainsi à renforcer son sentiment de reconnaissance et de sécurité.

4.2. Le repos : sieste et temps calme

La sieste ou le temps calme constitue un moment essentiel dans la journée des enfants, leur offrant une pause indispensable au regard de leur rythme de développement et de leur vécu en collectivité. En structure d'accueil, les jeunes enfants sont sollicités en permanence par les interactions sociales, les activités, les jeux et les transitions. Ces stimulations, bien que nécessaires et enrichissantes, requièrent des temps de récupération afin de préserver l'équilibre émotionnel et relationnel de l'enfant. « Le sommeil et le repos font partie de la santé de l'enfant au même titre que l'alimentation et l'hygiène ; ils contribuent au maintien de son équilibre tant physiologique que psychologique en plus de participer au développement de ses fonctions mentales comme la mémorisation et la concentration. Ce temps de sieste favorise la croissance de l'enfant, la régénérescence des cellules ou encore l'enregistrement des informations acquises au cours de sa journée. »⁷

Nous veillons à créer un environnement calme, apaisant et sécurisant pour le temps de sieste ou de repos. Un temps calme est organisé pour tous les enfants, constituant un repère important dans l'organisation de la journée.

⁶ Nicole Malenfant (2016), op. cité, p.234

⁷ Nicole Malenfant (2016), op. cité, p.151

Le sommeil n'est pas imposé, mais un cadre propice au repos est garanti afin de respecter les besoins physiologiques et émotionnels de chacun. La régularité de ce temps permet à l'enfant d'anticiper les transitions et de se sentir en confiance dans son environnement. L'organisation du quotidien en collectivité doit permettre un équilibre entre les temps d'activité et les temps de récupération, afin de soutenir le développement global de l'enfant et de prévenir les situations de surcharge.

Afin de répondre aux besoins variés des enfants de moins de 24 mois, différents moyens auxiliaires sont mis à disposition, tels que des hamacs, porte-bébés ou poussettes, facilitant l'accès au repos selon les habitudes et le niveau de développement de chacun. Un lit est disponible en tout temps pour les enfants de moins de 24 mois qui n'ont pas encore acquis un rythme régulier, leur offrant la possibilité de se reposer dans un espace sécurisant dès que le besoin se manifeste. Cette souplesse permet de respecter les besoins individuels tout en maintenant un cadre institutionnel cohérent.

Nous sommes attentifs aux manifestations de fatigue chez les enfants, conscients que le manque de repos peut se traduire par de l'irritabilité, une baisse de tolérance à la frustration ou des difficultés relationnelles. C'est pourquoi l'endormissement est accompagné de manière individualisée, dans une posture professionnelle calme, contenante et rassurante. L'équipe éducative veille à ajuster sa présence en fonction des besoins de chaque enfant, en soutenant progressivement l'accès à un endormissement autonome lorsque celui-ci est possible, tout en respectant le rythme et la sécurité affective de chacun. En intégrant ces pratiques, l'équipe éducative s'engage à répondre de manière ajustée à ce besoin fondamental, en offrant un cadre propice au repos et à la régulation émotionnelle, indispensable au bon développement de l'enfant.

4.3. Les repas

Les repas sont des moments clés de la journée pour les enfants, offrant bien plus qu'une simple alimentation. Ils constituent des occasions précieuses pour le développement social, émotionnel et cognitif. Pendant la période de diversification alimentaire, l'équipe éducative prend en compte le rythme de chaque enfant et s'adapte aux recommandations des parents concernant les quantités, les horaires des repas, ou d'éventuelles spécificités alimentaires, afin de se rapprocher au mieux de ce qui est mis en place à la maison. Tant que la diversification alimentaire n'est pas entièrement introduite et validée par la famille à domicile, les repas sont apportés par les parents. La transition entre les repas de la maison et les repas proposés au sein de l'espace de vie enfantine se fait de manière progressive, en fonction des capacités et des besoins de l'enfant et à la suite d'une discussion entre les parents et l'équipe éducative.

Dès la fin de la diversification, les repas se structurent autour de trois moments clés : un petit-déjeuner facultatif, le repas de midi et le goûter. Pendant ces temps, le personnel éducatif mange avec les enfants, partageant ainsi un moment convivial et sécurisant. Cette organisation permet aux adultes de créer un dialogue avec l'enfant, de l'accompagner dans sa découverte des saveurs et de valoriser ses progrès en matière d'autonomie. En fonction de leur développement, les enfants peuvent se servir eux-mêmes à partir des plats disposés au centre de la table, ce qui renforce leur confiance en eux et leur apprend à gérer leurs portions.

Les recommandations en matière de nutrition évoluent constamment, et nous nous adaptons pour suivre ces évolutions. Nous veillons à offrir une alimentation variée et équilibrée à chaque enfant, en collaboration avec un service traiteur pour garantir l'adaptation des repas aux besoins nutritionnels. De plus, nous prenons en compte les régimes alimentaires spécifiques liés aux intolérances et les allergies sur présentation de certificat médical ainsi que les convictions religieuses des familles pour autant que l'équilibre alimentaire soit respecté.

Les adultes encouragent l'enfant à goûter tous les aliments proposés. « En effet, selon Nicole Malenfant, un enfant peut observer et découvrir un aliment jusqu'à 20 fois avant d'oser le manger. Cette familiarisation est parfois nécessaire pour qu'il goûte un aliment nouveau ou à l'aspect différent de ce qu'il a l'habitude de manger. Conscient de cette notion, les professionnels stimulent l'enfant à tester l'aliment sous ses différents aspects, sans

nécessairement que cela se passe par la bouche. Il peut découvrir un aliment par son aspect visuel (couleur et taille), par sa consistance à travers le toucher, ou encore par son odeur. »⁸

Les goûters sont préparés par l'équipe éducative. Régulièrement, des activités de préparation sont proposées avec la participation des enfants, favorisant leur implication et leur découverte des aliments. Nous confectionnons ainsi des goûters maison, en veillant à varier les recettes et à inclure des choix équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. Ces moments de préparation collective sont autant d'occasions d'apprentissage pour les enfants : ils découvrent l'origine des aliments, les différentes étapes de préparation, et les règles d'hygiène à respecter en cuisine.

L'équipe éducative estime que, même s'ils répondent avant tout à un besoin physiologique primaire selon la pyramide de Maslow⁹, les repas doivent être un moment agréable, propice aux échanges et aux discussions entre les enfants eux-mêmes ainsi qu'avec les adultes. Ils offrent également à l'enfant un moment sécurisant, car ils sont considérés comme un rituel, un moment prévisible lui permettant de se repérer dans le temps et l'espace.

4.4. Les moments de soins corporels

Les moments de soins corporels sont des occasions privilégiées d'apprentissage et de développement. Ils permettent à l'enfant de construire une relation de confiance avec l'adulte, favorisant ainsi un lien de complicité essentiel pour un moment d'écoute, de partage et de communication. L'équipe éducative est convaincue que prendre soin de son corps contribue à renforcer l'estime de soi. Pour rassurer l'enfant et veiller à son bien-être, l'adulte verbalise les actions effectuées avec lui. Il est important de respecter l'intimité de l'enfant, notamment en lui demandant s'il souhaite réaliser certains gestes de manière autonome, comme enlever sa couche ou se laver avec une lingette. Les moments de soins du quotidien constituent de véritables temps éducatifs où la posture professionnelle, la communication et le respect du rythme de l'enfant participent à la prévention des « douces violences » et au développement d'un climat sécurisant.

L'apprentissage de la propreté est un processus progressif qui s'inscrit dans le développement global de l'enfant. Il est important de respecter le rythme individuel et la maturité de l'enfant, en évitant toute pression liée à des attentes extérieures. Chaque membre de l'équipe éducative s'engage à accompagner cette étape avec bienveillance, en collaboration avec les parents, afin de garantir une continuité entre la maison et l'espace de vie enfantine. Dès que l'enfant a acquis la marche, nous proposons de le changer debout, lorsque cela est adapté à son développement et à son niveau de confort, ce qui lui permet de participer activement au change et favorise une transition plus fluide vers l'utilisation du pot ou des toilettes. L'enfant est considéré comme acteur de ses apprentissages et encouragé à prendre part aux gestes du quotidien.

Le lavage des mains ainsi que le brossage des dents sont également des pratiques essentielles dans notre structure. Les enfants se lavent les mains régulièrement, apprenant ainsi l'importance de l'hygiène et la bonne manière de se laver, tout en développant leur autonomie. Nous considérons qu'il est primordial d'instaurer le brossage des dents pour habituer les enfants à prendre soin de leur hygiène bucco-dentaire, favorisant ainsi le développement d'une routine d'hygiène personnelle.

4.5. Activités éducatives

En cohérence avec nos missions institutionnelles, l'organisation des activités vise à offrir aux enfants un cadre favorisant le développement, l'apprentissage et la découverte de leur potentiel.

Un équilibre est recherché entre le jeu libre, les activités semi-dirigées et les sorties, afin de répondre aux besoins variés des enfants et de soutenir leur épanouissement global.

⁸ Nicole Malenfant (2016), op. cité, p.125

⁹ Maslow, A. H. (1943). A Theory of Human Motivation. Psychological Review, 50(4), 370–396.

4.5.1. Jeu libre et structuré

Le jeu libre est essentiel au développement de l'enfant. Ce type de jeu permet aux enfants de choisir leurs activités et d'explorer leur environnement selon leurs intérêts, favorisant ainsi leur autonomie, leurs relations avec les pairs et leur imagination. En ayant accès à divers matériaux et espaces, les enfants stimulent leur créativité, leur pensée critique et leur capacité à résoudre des problèmes.

« Le jeu symbolique favorise le développement de la mémoire, enrichit le langage, permet à l'enfant de raisonner au sujet de situations absurdes ou impossibles et développe l'imagination et la créativité. »¹⁰ Ce type de jeu favorise également les compétences sociales, car les interactions spontanées entre pairs leur enseignent à négocier, à partager et à coopérer. La richesse des apprentissages construits à travers les interactions sociales et la co-construction des expériences, permettant aux enfants d'expérimenter, de relever des défis adaptés à leurs capacités et de développer leur confiance en eux dans un cadre sécurisant.

La posture de l'adulte durant le jeu libre est celle d'un observateur attentif, encourageant l'exploration tout en restant disponible pour aider à résoudre des conflits ou approfondir des découvertes. Le cadre est structuré par l'aménagement des espaces, la disponibilité du matériel et des repères clairs (règles de sécurité, transitions), afin de permettre une exploration libre dans un environnement sécurisant. En intégrant cette approche dans notre pédagogie, nous créons un environnement propice à l'épanouissement et au développement des compétences des enfants.

4.5.2. Activités semi-dirigées (Structurées)

Les activités semi-dirigées, soigneusement planifiées par notre équipe éducative, sont des moments où l'enfant suit un cadre prédéfini tout en conservant une marge de choix et d'initiative. Elles visent à stimuler des compétences spécifiques et à consolider des acquis tels que la motricité fine, la patience et le respect des règles. Ces activités incluent des ateliers artistiques, des jeux de groupe, des exercices de motricité, ainsi que des parcours de motricité et des jeux de société adaptés à l'âge des enfants.

Ces activités créent un cadre où les enfants peuvent progresser dans leurs apprentissages grâce à un accompagnement ajusté de l'adulte et à la richesse des interactions avec leurs pairs. L'adulte joue un rôle actif en guidant les enfants tout en observant leurs interactions, dans une posture qui soutient l'exploration et la participation active de chacun. Ce type d'activité leur permet de découvrir de nouvelles techniques créatives tout en apprenant à suivre et à respecter des consignes, dans un cadre sécurisant et valorisant leurs initiatives.

En combinant le jeu libre et les activités semi-dirigées, l'équipe éducative veille à proposer un accompagnement équilibré, soutenant le développement global de chaque enfant.

4.5.3. Sorties et activités extérieures

La localisation des espaces de vie enfantine offre de nombreuses possibilités extérieures sécurisées, telles que des aires de jeux, des forêts et un jardin privé. Nous sortons en règle générale une fois par jour, quelle que soit la saison et sauf conditions météorologiques mettant en danger la sécurité des enfants, permettant ainsi aux enfants de découvrir leur environnement, de développer leur motricité et de profiter des bienfaits du plein air.

Ces sorties sont essentielles pour le bien-être et le développement global des enfants. L'équipe éducative considère que le contact régulier avec l'environnement extérieur constitue un élément fondamental de leur équilibre et de leur développement. Dans la continuité des travaux de Loris Malaguzzi et de l'approche Reggio Emilia, l'environnement est envisagé comme un « troisième éducateur »¹¹, participant activement aux processus

¹⁰ Sonia Cloutier (2012), op. cité, p.130

¹¹ Edwards, C., Gandini, L., & Forman, G. (2012). Les cent langages de l'enfant : l'approche Reggio Emilia. Érès.

d'apprentissage. Il offre à l'enfant des opportunités riches d'exploration, d'expérimentation et de découverte, tout en soutenant le développement de sa curiosité, de son autonomie et de sa capacité d'adaptation.

« La posture du personnel éducatif est celle d'un facilitateur : il s'agit d'accompagner sans surprotéger, permettant aux enfants de prendre des risques mesurés et adaptés à leur âge et à leurs compétences, et d'explorer librement leur environnement. Le personnel éducatif encourage l'initiative et l'autonomie, tout en restant disponibles pour guider les enfants dans leurs découvertes. Ils sont attentifs aux dynamiques de groupe et aux interactions sociales, aidant les enfants à résoudre des conflits et à développer des compétences sociales telles que le partage et la coopération. »¹²

Ces moments à l'extérieur sont donc non seulement des occasions d'apprentissage physique, mais aussi des opportunités pour renforcer les compétences sociales et émotionnelles des enfants, contribuant ainsi à leur développement global dans un cadre sécurisant et réfléchi.

4.6. Les transitions

Les transitions constituent des moments clés dans le déroulement de la journée et font l'objet d'une attention particulière au sein des espaces de vie enfantine. Elles ne sont pas considérées comme de simples temps de passage, mais comme de véritables temps éducatifs à part entière.

Qu'il s'agisse des arrivées, des départs, des changements d'activités, des déplacements ou des passages d'un espace à un autre, ces moments structurent le rythme quotidien de l'enfant. Ils impliquent des ajustements qui peuvent être sources d'insécurité s'ils ne sont pas accompagnés de manière adaptée.

Le personnel éducatif veille ainsi à anticiper, préparer et accompagner ces transitions de manière cohérente et sécurisante, notamment par la verbalisation, la mise en place de repères et la stabilité des pratiques.

En intégrant pleinement les transitions dans l'organisation de la journée, celles-ci deviennent des temps structurants qui soutiennent la sécurité affective, la compréhension du cadre et l'autonomie progressive de l'enfant.

¹² Sonia Cloutier (2012), op. cité

5. Accompagnement de l'enfant et de sa famille

5.1. Adaptation progressive et accueil sécurisé

« Pour le parent c'est une première, et pour l'enfant c'est un monde inconnu qui se présente à lui. Petites touches par petites touches, le professionnel va devoir construire une relation personnalisée et différente selon l'enfant. »

¹³

Pour de nombreux enfants et parents, l'entrée dans un espace de vie enfantine marque la première grande séparation. Consciente de l'importance de cette étape, l'équipe éducative veille à instaurer un climat serein et respectueux du rythme de chacun afin que cette transition se déroule dans les meilleures conditions.

Le processus d'adaptation se déroule de manière progressive. Il comprend généralement des temps de présence de l'enfant avec ses parents, suivis de moments de séparation de durée croissante. Cette organisation permet à l'enfant de découvrir progressivement son nouvel environnement, les enfants du groupe, les adultes qui l'accompagnent ainsi que le fonctionnement du groupe de vie.

L'accueil et l'adaptation visent à soutenir la sécurité affective de l'enfant et à favoriser son intégration dans la collectivité. Cette transition progressive contribue également à développer la confiance de l'enfant en lui-même et dans son nouvel environnement.

5.1.1. Premier entretien : construire un partenariat avec les parents

Le processus débute par un entretien initial réunissant les deux parents, dans la mesure du possible, et un membre de l'équipe éducative. Ce moment privilégié permet aux parents de partager des informations importantes concernant les habitudes de leur enfant, ses besoins, son rythme ou certaines particularités de son quotidien.

Cet échange offre également à l'équipe éducative l'occasion de présenter plus en détail le fonctionnement du groupe de vie, de répondre aux questions des parents et d'accueillir leurs éventuelles préoccupations.

Cette première rencontre marque le début de la collaboration entre la famille et l'équipe éducative. Elle permet d'instaurer un climat de confiance et de poser les bases d'un partenariat visant à soutenir le bien-être de l'enfant et à assurer une continuité entre le cadre familial et la vie en collectivité.

5.1.2. L'adaptation de l'enfant dans le groupe de vie : un accompagnement progressif

L'adaptation constitue une étape importante qui doit être menée avec attention, en respectant le rythme et les besoins propres à chaque enfant. Notamment l'importance de la continuité affective et de la sécurité émotionnelle pour permettre à l'enfant de développer progressivement la confiance en lui et en son environnement.

L'intégration dans le groupe de vie se construit progressivement. Durant cette période, le personnel éducatif veille à offrir à l'enfant des repères stables et une présence rassurante afin de soutenir la transition entre le cadre familial et la vie en collectivité.

Le personnel éducatif reste attentif aux signaux, aux réactions et au rythme de chaque enfant afin d'ajuster son accompagnement de manière adaptée. L'observation du comportement de l'enfant, de ses interactions avec les adultes et avec les autres enfants, ainsi que la prise en compte de ses besoins individuels permettent d'accompagner progressivement son intégration dans le groupe.

¹³ Christine Schuhl (2012), *Vivre en crèche, remédier aux douces violences*, p.43

Dans la structure, la période d'adaptation est organisée de manière progressive, avec des temps de présence de l'enfant qui s'allongent graduellement. Cette organisation permet à l'enfant de se familiariser peu à peu avec les adultes, les espaces et le fonctionnement du groupe.

Toutefois, d'un point de vue développemental, l'adaptation peut se poursuivre au-delà de cette période initiale. Chaque enfant ayant son propre rythme, certains auront besoin de plus de temps pour se sentir pleinement en sécurité et à l'aise dans leur groupe de vie. L'équipe éducative reste attentive à ce processus et continue d'accompagner l'enfant dans la construction de ses repères au sein de la collectivité.

5.1.3. Un environnement de confiance pour une intégration harmonieuse

Durant toute la période d'adaptation, l'équipe éducative veille à maintenir une communication régulière et transparente avec les parents. Les échanges quotidiens lors des temps d'accueil et de départ permettent de partager les informations importantes concernant le vécu de l'enfant, son humeur ou les moments marquants de sa journée.

Ces échanges contribuent à instaurer un climat de confiance entre la famille et l'équipe éducative et permettent aux parents de se sentir accompagnés dans cette étape importante.

Lorsque cela est nécessaire, des temps d'échanges plus approfondis peuvent également être proposés afin d'aborder certaines questions ou préoccupations des familles. Cette communication régulière permet de soutenir l'enfant dans son processus d'adaptation et de favoriser une collaboration constructive entre la famille et la structure.

5.2. Collaboration avec les familles

La collaboration avec les familles constitue un pilier essentiel de notre approche éducative, en continuité avec les principes évoqués dans la section 2.3 « Collaboration avec les familles ». Nous sommes convaincus que le développement et le bien-être des enfants reposent sur une collaboration étroite entre l'espace de vie enfantine et les parents. Cette coopération permet d'assurer une continuité entre le cadre familial et la vie en collectivité, offrant à l'enfant un environnement cohérent et sécurisant.

Le contact quotidien entre le personnel éducatif et les familles occupe une place centrale dans cette collaboration. Chaque échange lors de l'accueil ou des départs constitue un moment privilégié pour partager des informations importantes concernant le vécu de l'enfant, ses besoins ou son humeur. Ces interactions, fondées sur le respect et la transparence, contribuent à instaurer un climat de confiance et à soutenir l'enfant dans sa globalité. Cette communication repose sur un échange réciproque : le personnel éducatif transmet aux familles les éléments significatifs du vécu de l'enfant au sein de la structure, tandis que les parents sont invités à partager les informations utiles concernant leur enfant, afin de garantir une prise en compte cohérente de ses besoins.

Le personnel éducatif adopte une posture professionnelle bienveillante, ouverte et respectueuse du cadre éducatif et du fonctionnement de la structure. Il se positionne comme partenaire des parents, en proposant écoute et accompagnement lorsque cela est nécessaire. Cette relation permet d'accueillir les préoccupations des familles, de répondre à leurs questions et de soutenir certaines étapes du développement de leur enfant.

Afin de renforcer cette collaboration, différents moments d'échange sont proposés au cours de l'année. Des réunions de parents permettent notamment de présenter le fonctionnement du groupe, ses spécificités, ainsi que les orientations éducatives et les objectifs définis pour l'année. Ces temps favorisent la compréhension du cadre éducatif et permettent aux familles de situer leur enfant dans la dynamique du groupe.

Des entretiens individuels peuvent également être organisés afin de faire le point sur l'évolution de l'enfant, de partager les observations et d'ajuster, si nécessaire, l'accompagnement proposé. Par ailleurs, des entretiens

peuvent être proposés à la demande des familles lorsque certaines situations nécessitent un temps d'échange plus approfondi.

Cette collaboration permet au personnel éducatif de mieux comprendre les besoins, les particularités et les réalités familiales de chaque enfant. Elle favorise ainsi un ajustement pertinent des pratiques éducatives et soutient le développement harmonieux de l'enfant au sein de la collectivité.

En complément de ces temps formels, des temps de rencontre plus informels sont également proposés afin de soutenir la relation avec les familles dans un cadre différent. Des événements tels que la fête de la Saint-Nicolas ou la fête d'été sont l'occasion de réunir parents, enfants et personnel éducatif dans une ambiance conviviale. Ces moments favorisent les échanges informels et contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance à la vie de la structure.

5.3. Suivi et bilan

Le suivi du développement des enfants constitue un élément central de l'accueil proposé au sein de l'espace de vie enfantine. Le personnel éducatif observe régulièrement chaque enfant afin d'ajuster ses pratiques et de répondre de manière adaptée à ses besoins. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de garantir un accompagnement cohérent, attentif et respectueux du rythme de chacun.

La structure veille à accueillir chaque enfant dans sa singularité, en tenant compte de son rythme, de son développement et de son environnement familial. Les différences individuelles sont considérées comme une richesse et font l'objet d'une attention particulière dans l'accompagnement proposé.

Les observations sont réalisées de manière continue dans le quotidien des enfants, notamment à travers les moments de jeu, les activités, les soins, les repas et les interactions sociales. Elles permettent d'identifier les compétences en cours d'acquisition, les centres d'intérêt ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées. Ces observations constituent un outil important pour comprendre le développement de l'enfant et adapter les propositions éducatives.

Les éléments issus de ces observations sont partagés avec les familles lors de différents temps d'échange. Des bilans sont notamment proposés lors des passages de groupe, et des informations sont transmises de manière régulière lors des retours de fin de journée. Ces échanges favorisent la continuité entre l'espace de vie enfantine et le cadre familial et permettent aux parents d'être informés du vécu et de l'évolution de leur enfant. Par ailleurs, un entretien de bilan peut être proposé aux familles après les premiers mois de fréquentation, afin de faire le point sur l'intégration de l'enfant, son développement et de répondre aux éventuelles questions ou préoccupations des parents.

Lorsque des besoins particuliers sont identifiés, le personnel éducatif propose un accompagnement adapté, en collaboration avec les familles et, si nécessaire, avec des professionnels ou partenaires externes. Ces situations peuvent amener à mobiliser des ressources spécifiques afin de répondre de manière ajustée aux besoins de l'enfant. Les modalités de collaboration sont développées dans le chapitre « Travail en réseau ».

Les observations et suivis font également l'objet d'échanges réguliers lors des colloques de groupe. Ces temps de concertation permettent aux professionnels de partager leurs observations, d'échanger sur les situations rencontrées et d'ajuster collectivement les pratiques. Cette réflexion d'équipe contribue à maintenir une cohérence dans l'accompagnement proposé aux enfants.

6. Fonctionnement professionnel et organisation de l'équipe

6.1. Posture professionnelle

La qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et aux familles repose sur la posture professionnelle adoptée par le personnel éducatif au quotidien.

Au sein des espaces de vie infantine, celui-ci s'engage à adopter une posture fondée sur la bienveillance, l'écoute, l'empathie et le respect de chaque enfant, de sa famille et de ses collègues. Cette posture implique une présence attentive, disponible et engagée, permettant d'instaurer un climat de sécurité affective et relationnelle indispensable au développement de l'enfant.

Dans cette perspective, le personnel éducatif inscrit sa pratique dans les principes reconnus du champ de l'accueil de l'enfance, notamment ceux portés par la déontologie des professionnel·le·s de l'enfance¹⁴, qui définissent le rôle des professionnel·le·s comme garants d'un cadre sécurisant, respectueux des besoins fondamentaux de l'enfant, de son individualité et de sa place au sein du groupe.

Concrètement, le personnel éducatif veille à :

- être pleinement disponibles dans la relation à l'enfant,
- reconnaître chaque enfant comme une personne à part entière,
- répondre à ses besoins fondamentaux et garantir sa sécurité,
- instaurer un cadre structurant et sécurisant,
- soutenir son développement en tenant compte de ses besoins, de son rythme et de son appartenance au groupe,
- observer, ajuster et adapter leurs interventions de manière continue.

Cette posture implique également une responsabilité dans la qualité des relations avec les familles, en favorisant une communication respectueuse, transparente et collaborative, reconnaissant les parents comme partenaires dans l'accompagnement de leur enfant.

Au niveau institutionnel, cette posture s'appuie sur la charte de l'équipe des Chemins de l'enfance, qui définit les principes de fonctionnement et de collaboration attendus au sein du personnel éducatif. Elle précise notamment les repères relationnels et professionnels qui soutiennent le travail en commun, tels que la communication respectueuse, l'entraide, le partage des informations, la responsabilité professionnelle et le respect de la confidentialité.

Enfin, chaque membre de l'équipe s'inscrit dans une démarche réflexive continue, visant à questionner ses pratiques, à les ajuster et à contribuer activement à une dynamique d'équipe cohérente et professionnelle, au service de la qualité de l'accueil.

6.2. Outils d'observations et de suivi

Pour garantir un accompagnement de qualité et adapté aux besoins de chaque enfant, nous utilisons des outils d'observation et de suivi qui permettent de documenter le développement de manière approfondie. Ces outils recueillent des informations pertinentes sur les compétences, les comportements et les besoins spécifiques des enfants dans différents domaines de développement et contribuent à une démarche de prévention et de détection précoce des besoins éventuels.

« L'observation constitue un pilier de notre approche pédagogique. Elle est réalisée avec objectivité, sans jugement, et repose sur des faits et des actions concrètes. Elle offre au personnel éducatif la possibilité d'identifier

¹⁴ Réseau d'accueil de jour de Lausanne. (2019). Une déontologie des professionnel·le·s de l'enfance. Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), Lausanne.

les besoins individuels de chaque enfant et d'ajuster les interventions éducatives en conséquence. Les données recueillies permettent ainsi d'adapter les pratiques éducatives et de soutenir le développement global des enfants. »¹⁵

Ces observations servent non seulement à reconnaître et valoriser les progrès des enfants, mais aussi à les encourager dans leurs explorations et à soutenir le développement de leur confiance en eux. En ajustant nos pratiques selon les informations recueillies, nous veillons à offrir un environnement propice aux apprentissages, dans lequel chaque enfant peut évoluer à son rythme.

L'observation se déroule de manière continue dans la vie quotidienne du groupe, que ce soit lors des activités, des moments de transition ou des interactions entre enfants. Elle peut être formalisée à travers différents outils d'observation permettant de relever des éléments liés aux compétences et aux domaines de développement. Ces observations sont ensuite partagées et discutées lors des échanges en équipe, afin d'ajuster et de coordonner les pratiques éducatives et d'identifier, le cas échéant, certaines situations nécessitant une attention particulière.

Les outils d'observation et de suivi permettent également de répondre à certaines questions de l'équipe ou des parents, de préparer des rencontres individuelles ou de suivre plus précisément l'évolution d'un enfant ou d'un groupe. Ils contribuent aussi à l'amélioration de l'organisation des espaces et de la vie quotidienne au sein de la structure. Grâce à ces observations, le personnel éducatif peut identifier les forces et les besoins spécifiques de chaque enfant, ainsi que les ajustements à apporter aux pratiques éducatives.

6.3. Temps hors présence d'enfant

Le travail du personnel éducatif ne se limite pas aux temps passés auprès des enfants. Des temps de travail hors présence d'enfant (THPE) sont également prévus afin de soutenir la qualité de l'accueil et des pratiques éducatives.

Ces temps permettent au personnel éducatif de prendre du recul sur les situations rencontrées dans le quotidien, de réfléchir aux besoins des enfants et d'ajuster les pratiques professionnelles. Ils contribuent également à la préparation pédagogique, au suivi des enfants et à la coordination du travail au sein de l'équipe.

Le temps hors présence d'enfant participe ainsi à la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants et à leurs familles. Les modalités d'organisation et d'utilisation de ces temps sont précisées dans le règlement interne de la structure.

6.4. Colloque

Les colloques constituent un pilier important de la démarche professionnelle de l'espace de vie enfantine. Ils offrent des moments de réflexion, d'échange et de coordination permettant de soutenir la qualité de l'accueil proposé aux enfants et de favoriser une cohérence dans les pratiques éducatives.

« Le professionnel prend conscience du besoin d'un soutien mutuel, de la richesse des compétences des autres et construit des projets en collaboration avec l'équipe. Il n'y a pas d'esprit de compétition et l'enfant reste toujours au centre des préoccupations. »¹⁶

Au sein de chaque groupe, des colloques hebdomadaires sont organisés. Ces réunions régulières offrent un cadre structuré où chaque membre de l'équipe peut partager ses observations, analyser des situations concrètes et discuter des enjeux rencontrés dans l'accompagnement des enfants. Elles favorisent le dialogue, l'échange d'expériences et la mise en commun des connaissances, permettant ainsi d'ajuster les pratiques éducatives et d'assurer un suivi cohérent des enfants.

15 Alain DUPONT, Raymonde CAFFARI-VIALLON, Paulette JAQUET-TRAVAGLINI, Bertrand CRAMER, (2003) Penser réaliser évaluer l'accueil en crèche, Genève : Editions des Deux Continents, p.155

16 Christine Schuhl (2012), op. cité, p.56

Ces colloques constituent également un espace important pour la transmission des informations, le partage des connaissances et la coordination du travail au sein de l'équipe. Ils permettent de réguler certaines situations rencontrées dans le groupe et de réfléchir collectivement aux modalités d'accompagnement des enfants.

En complément, des colloques institutionnels mensuels rassemblent les équipes des différents sites de l'espace de vie infantine. Ces rencontres permettent d'aborder des questions liées à l'organisation et à la vie de l'institution, ainsi que certaines orientations pédagogiques. Elles favorisent également les échanges entre équipes, le partage d'expériences et l'harmonisation des pratiques au sein de la structure.

« Ces temps institutionnels peuvent également offrir des espaces de réflexion et de supervision, permettant à l'équipe de prendre du recul sur certaines situations professionnelles et de soutenir la dynamique collective de travail. »¹⁷

6.5. Travail en réseau

Le travail en réseau constitue un élément important de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles. Il se traduit par une collaboration entre le personnel éducatif et différents professionnels du domaine de la petite enfance, de la santé et du soutien aux familles.

Cette collaboration permet d'apporter des regards complémentaires sur certaines situations et de soutenir les enfants lorsque des besoins particuliers sont identifiés. Elle contribue également à assurer une cohérence dans les interventions menées autour de l'enfant.

Le personnel éducatif collabore avec différents partenaires, notamment le Service éducatif itinérant (SEI), les logopédistes, les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les diététiciens, les pédiatres ainsi que le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ). Selon les situations, d'autres professionnels peuvent également être sollicités. Certains de ces partenaires peuvent intervenir au sein de l'espace de vie infantine, par exemple dans le cadre d'observations ou de suivis spécifiques avec l'accord préalable des familles et dans le respect du cadre de confidentialité.

Ces collaborations permettent de partager des observations, d'échanger autour des besoins de l'enfant et, lorsque cela est nécessaire, d'orienter les familles vers des professionnels spécialisés. Elles contribuent à soutenir le développement de l'enfant et à favoriser une prise en compte adaptée de ses besoins.

Les entretiens de réseau constituent également des moments d'échange importants entre les différents professionnels concernés. Ils permettent de coordonner les actions, de partager les informations utiles et de réfléchir collectivement aux accompagnements à mettre en place, en lien avec la famille.

Ces échanges professionnels contribuent à enrichir les pratiques éducatives et à renforcer la cohérence de l'accueil proposé aux enfants au sein de la structure.

6.6. Formation continue

La formation continue constitue un axe fondamental de la démarche professionnelle de la structure. Elle permet de soutenir le développement des compétences de l'équipe éducative et de garantir un accompagnement de qualité, en adéquation avec les besoins des enfants et les évolutions des pratiques en petite enfance.

Afin de répondre aux enjeux pédagogiques actuels, les professionnels participent régulièrement à des formations continues portant sur des thématiques spécifiques telles que le développement de l'enfant, le langage, la communication, la gestion des émotions ou encore l'accompagnement bienveillant. Ces formations permettent

¹⁷ Alain DUPONT, Raymonde CAFFARI-VIALLO, Paulette JAQUET-TRAVAGLINI, Bertrand CRAMER, (2003), op. cité, p.156,157

d'enrichir les connaissances théoriques et de renforcer les compétences pratiques, tout en soutenant une réflexion professionnelle constante.

Par ailleurs, les membres de l'équipe sont encouragés à approfondir des thématiques plus transversales en lien avec la petite enfance, telles que la psychomotricité, la nutrition, la musique ou l'organisation des activités libres et semi-dirigées. Cette diversité de formations contribue à l'enrichissement des pratiques et favorise la mise en place d'un environnement stimulant et adapté au développement global des enfants.

Le suivi des formations s'inscrit dans un processus continu tout au long de l'année. Les besoins, tant individuels que collectifs, sont identifiés et pris en compte afin d'ajuster les choix de formation. Des temps de partage et de réflexion en équipe sont régulièrement organisés afin de favoriser la transmission des connaissances acquises et leur intégration dans les pratiques quotidiennes. Ces échanges permettent d'assurer une cohérence au sein de l'équipe et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé.

En tant qu'entreprise formatrice, la structure s'engage également dans la transmission de son savoir-faire en accueillant des stagiaires en découverte professionnelle. Ces périodes de stage offrent aux futurs professionnels l'opportunité de se familiariser avec le fonctionnement de la structure, d'observer les pratiques éducatives et de développer leurs compétences dans un cadre structurant et bienveillant.

À travers ces différentes actions, la structure affirme son engagement dans une démarche de formation continue dynamique et évolutive. Cette volonté de progression permanente permet à l'équipe éducative de s'adapter aux besoins des enfants et de maintenir un accompagnement professionnel de qualité, en constante évolution.

7. Conclusion

Le présent concept pédagogique constitue un cadre de référence commun pour l'ensemble des espaces de vie infantile des Chemins de l'enfance. Il s'inscrit dans une dynamique évolutive, appelée à s'ajuster en fonction des besoins des enfants et des familles, des réalités du terrain ainsi que des réflexions menées par le personnel éducatif.

Il formalise les orientations pédagogiques de la structure et soutient la cohérence des pratiques au quotidien, tout en laissant la souplesse nécessaire à leur adaptation dans les différents contextes d'accueil. À ce titre, il représente à la fois un repère pour l'équipe et un outil de réflexion favorisant l'évolution continue des pratiques professionnelles.

Au-delà d'un cadre formel, ce concept traduit l'engagement des Chemins de l'enfance à proposer un environnement sécurisant, stimulant et respectueux, dans lequel chaque enfant peut évoluer à son rythme et développer pleinement son potentiel. Il affirme également la volonté de la structure de maintenir une démarche réflexive constante, garante de la qualité de l'accueil offert aux enfants et à leurs familles.

Références

Les pratiques et orientations pédagogiques présentées dans ce concept s'appuient notamment sur les travaux et approches suivants :

- Cloutier, S. (2012). *L'étayage : agir comme guide pour soutenir l'autonomie*. Presses de l'Université du Québec.
- Malenfant, N. (2016). *Le petit enfant au quotidien*. De Boeck Supérieur.
- Schuhl, C. (2012). *Vivre en crèche : remédier aux douces violences*.
- Dupont, A., Caffari-Viallon, R., Jaquet-Travaglini, P., & Cramer, B. (2003). *Penser, réaliser, évaluer l'accueil en crèche*. Genève : Éditions des Deux Continents.
- Maslow, A. H. (1943). *A Theory of Human Motivation*. *Psychological Review*, 50(4), 370–396.
- Edwards, C., Gandini, L., & Forman, G. (2012). *Les cent langages de l'enfant : l'approche Reggio Emilia*. Érès.
- Réseau d'accueil de jour de Lausanne. (2019). *Une déontologie des professionnel·le·s de l'enfance*. Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), Lausanne.
-

Ces références constituent des sources d'inspiration qui nourrissent la réflexion de l'équipe éducative et orientent les pratiques mises en œuvre au sein des espaces de vie enfantine.